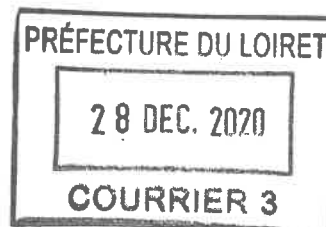




COMITE SYNDICAL
DU 15 DECEMBRE 2020
Délibération n° 3



OBJET : Réforme de matériel : camion Berliet B 770 K B

Etaient présents : Messieurs NERAUD, BRAUX, MALBO, SOLER, MARTIN, MILLIAT, TEBIBEL, MEYER, Madame GALZIN,

Etaient excusés : Messieurs GUERIN, LELEVE, Mesdames LECLERC, DESNOUES.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs DEVOS, VASSAL et Mesdames DEMARS, EUGENE et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 3 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

Divers matériels et mobiliers du SMAEDAOL sont obsolètes, hors d'usage ou en mauvais état. Ils doivent donc être réformés et sortis de l'inventaire.

Libellé du bien	Année D'achat	Numéro D'inventaire	Remarques
Berliet immatriculé 3967 SA 45	2007	Pas de n° d'inventaire, véhicule acheté d'occasion	Date d'immatriculation 23/11/1982



Après avoir délibéré, le comité syndical :

SMAEDAOL

Les Quatre Vents – 45550 SAINT DENIS de L'HOTEL - tel. 02 38 46 33 32 - Fax 02 38 46 33 31
www.orleans.aerport.fr - Siret : 254 502 198 00016 - APE : 84.13Z - TVA Intracommunautaire : FR 12 254502198

ARTICLE UNIQUE :

Autorise M. le Président à réformer le Berliet immatriculé 3967 SA 45

(adopté)

Le Président du Syndicat Mixte,



Frédéric NERAUD

